



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



21061390

Registre de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi -

14 MAI 2021

Le Greffier
Greffé

N° d'entreprise : **0763 967 347**

Nom

(en entier) : **NEOVIA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **boulevard Pierre Mayence 1, 6000 Charleroi**

Objet de l'acte : Délégation de pouvoirs

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 1^{er} avril 2021

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la délégation de pouvoirs comme suit :

Il est proposé de donner pouvoirs à :

a)

-Monsieur Raphaël DURANT, Président du Conseil d'administration ;

-et à Nicolas ZDANOV, administrateur ;

de signer seuls ou conjointement, pour accord, au nom du Conseil d'administration tous actes engageant la société : contrats, conventions de tous genres, cahiers des charges, délégations, etc.

b) de donner pouvoir à Messieurs Raphaël DURANT et Nicolas ZDANOV d'effectuer toutes les affaires courantes, de ratifier tous devis et marchés de toutes natures, établir toutes origines de propriété, obliger les constituants à toutes garanties, fixer toutes époques d'entrée en jouissance, entamer toutes négociations utiles à la société et procéder, à cet effet, à toutes investigations, recherches, contrôles et études, signer les effets de commerce, bordereaux d'escompte, chèques, quittances et autres documents de comptabilité, à tous autres organismes financiers, bancaires ou postaux, etc., faire et recevoir tous paiements, en exiger ou fournir quittance sans renonciation à tous droits, exécuter les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration, régler tous les problèmes relevant de l'administration journalière de Neovia

Deux signatures suffisent pour la validité des actes.

c) de charger Messieurs Raphaël DURANT et Nicolas ZDANOV, de signer seuls ou conjointement :

-les pièces et correspondances établies sur en-têtes de la société

-tout ordre financier destiné à tous organismes financiers.

-tout acte, engageant financièrement et/ou juridiquement l'intercommunale

Il est également proposé au Conseil d'administration de donner pouvoir à :

-monsieur Raphaël DURANT ;

-et à monsieur Alain SIMON ;

afin de gérer le compte Belfius BE22 0910 2242 8247 ouvert au nom de la société NEOVIA.

R. DURANT,
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/05/2021 - Annexes du Moniteur belge